



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Objet du marché :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

APPEL D'OFFRE OUVERT

En application du Code de la Commande Publique 2019

ACTE D'ENGAGEMENT

AVENANT

N°11

Lot n° : 10	Intitulé : ELECTRICITE
-------------	------------------------

TITULAIRE du MARCHE

SPIE INDUSTRIE&TERTIAIRE

4 avenue Jean Jaurès

69551 FEYZIN

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE INITIAL : 13 mars 2020

FEVRIER 2026

Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE REIGNIER-ESERY
197, Grande Rue
74 930 – REIGNIER-ESERY
Tél : 04 50 43 40 03 - E-mail : secretariatmairie@reignier-esery.com
Personne habilitée à signer le marché : **Le Maire**

Article 2 – Identification du titulaire du marché public

SPIE INDUSTRIE&TERTIAIRE
4 avenue Jean Jaurès
69551 FEYZIN

Article 3 – Objet du marché initial

Le marché initial est un marché de travaux portant sur l'opération ci-dessous :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

Lot n° : 10	Intitulé : ELECTRICITE
-------------	------------------------

Article 4 – Rappel du montant du marché initial et des précédents avenants

Le montant du marché et de ses précédents avenants est de :

Montant HT :	563 000 €HT
TVA (20%) :	112 600 €
Montant TTC :	675 600 € TTC

Montant du marché :	563 000 €HT	Initial
	563 000 €HT	Après avenant n°1
	570 329,48 € HT	Après avenant n°2
	693 111,67 €HT	Après avenant n°3
	727 593,70 € HT	Après avenant n°4
	895 100,99 € HT	Après avenant n°5
	897 659,63 € HT	Après avenant n°6
	997 659,53 € HT	Après avenant n°7
	1 004 290,01 € HT	Après avenant n°8
	1 031 034,07 € HT	Après avenant n°9
	1 050 371,44 € HT	Après avenant n°10

Article 5 – Objet de l'avenant n°11

L'avenant n°11 a pour objet la prise en compte du report du Système de Sécurité Incendie (SSI). Dans le cadre du cahier des charges d'exploitation de la maîtrise d'ouvrage, il est nécessaire de mettre en place des tableaux de report d'exploitation du SSI (détection et alarme) dans les zones d'exploitation suivantes :

- Le Dojo;
- Le Gymnase;
- le Tennis.

Le montant proposé par le titulaire s'élève à 2 101,26 € HT.

Les autres dispositions du marché restent inchangées.

Article 6 – Montant et incidence financière de l'avenant n°11

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Plus-value	2 101,26	420,25	2 521,51
Moins-values			

Montant de l'avenant n°11	2 101,26	420,25	2 521,51
Evolution du montant du marché	+0,37%		
Variation cumulée du marché	+ 86,94 %		

Article 7 – Nouveau montant du marché après avenant n°11

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Montant du marché suite avenant n°10	1 050 371,44	210 074,29	1 260 445,73

Montant de l'avenant n°11	2 101,26	420,25	2 521,51
Nouveau montant du marché	1 052 472,70	210 494,54	1 262 967,24

Article 8 – Base légale de l’avenant n°11

Le présent avenant est conclu conformément aux dispositions du code de la commande publique notamment des articles L.2194-1, R. 2194-3 et R2194-5

Article 9 – Modification du délai d’exécution

Le calendrier d’exécution notifié par ordre de service n°36 tient compte de l’ensemble des modifications antérieures au marché (avenants 1 à 6).

Le présent avenant augmente le délai d’exécution du lot 10 de 2 jours.

Article 10 – Annexes à l’avenant n°11

Les documents suivants sont annexés au présent avenant : FTM10-11 de la maîtrise d’œuvre et les pièces annexées à la FTM ci-jointe

Article 11 – Signature du titulaire du marché

A

le

Nom, Prénom

Signature & Cachet

Décision du Maître d’ouvrage

Le présent avenant est accepté

Fait à REIGNIER-ESERY, le

Autorisé par délibération du

Notifié à l’entreprise titulaire le